



Le devoir d'état

lundi 5 octobre 2015, par [Philippe et Marie-Christine Bellin](#)

Le devoir d'état correspond aux obligations particulières de chacun par suite de son état de vie, de ses conditions d'existence et de la situation qu'il occupe.

François de Sales nous dit dans *L'Introduction à la Vie Dévote (IVD)* :

1ère partie, chapitre 3

C'est une erreur, et même une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés.

3e partie, chapitre 37

Je n'approuve nullement qu'une personne attachée à quelque devoir ou vocation, s'amuse à désirer une autre sorte de vie que celle qui est convenable à son devoir, ni des exercices incompatibles à sa condition présente ; car cela dissipe le cœur et l'alanguit dans les exercices nécessaires.

[...]

Choisissez donc, selon l'avis de votre père spirituel, entre tant de désirs ceux qui peuvent être pratiqués et exécutés maintenant ; ceux-la, faites les bien valoir : cela fait, Dieu vous en enverra d'autres, que vous pratiquerez aussi en leurs saisons, et ainsi vous ne perdrez pas du temps en désirs inutiles. Je ne dis pas qu'il faille perdre aucune sorte de bons désirs, mais je dis qu'il les faut produire par ordre ; et ceux qui ne peuvent être effectués présentement, il faut les serrer en quelque coin du cœur jusqu'à ce que leur temps soit venu, et cependant effectuer ceux qui sont murs et de saison ; ce que je ne dis pas seulement pour les spirituels, mais aussi pour les mondains : sans cela nous ne saurions vivre qu'avec inquiétude et empressement.